

LA COMPOSITION DU PAYSAGE DE LA ZONE D'ETUDE

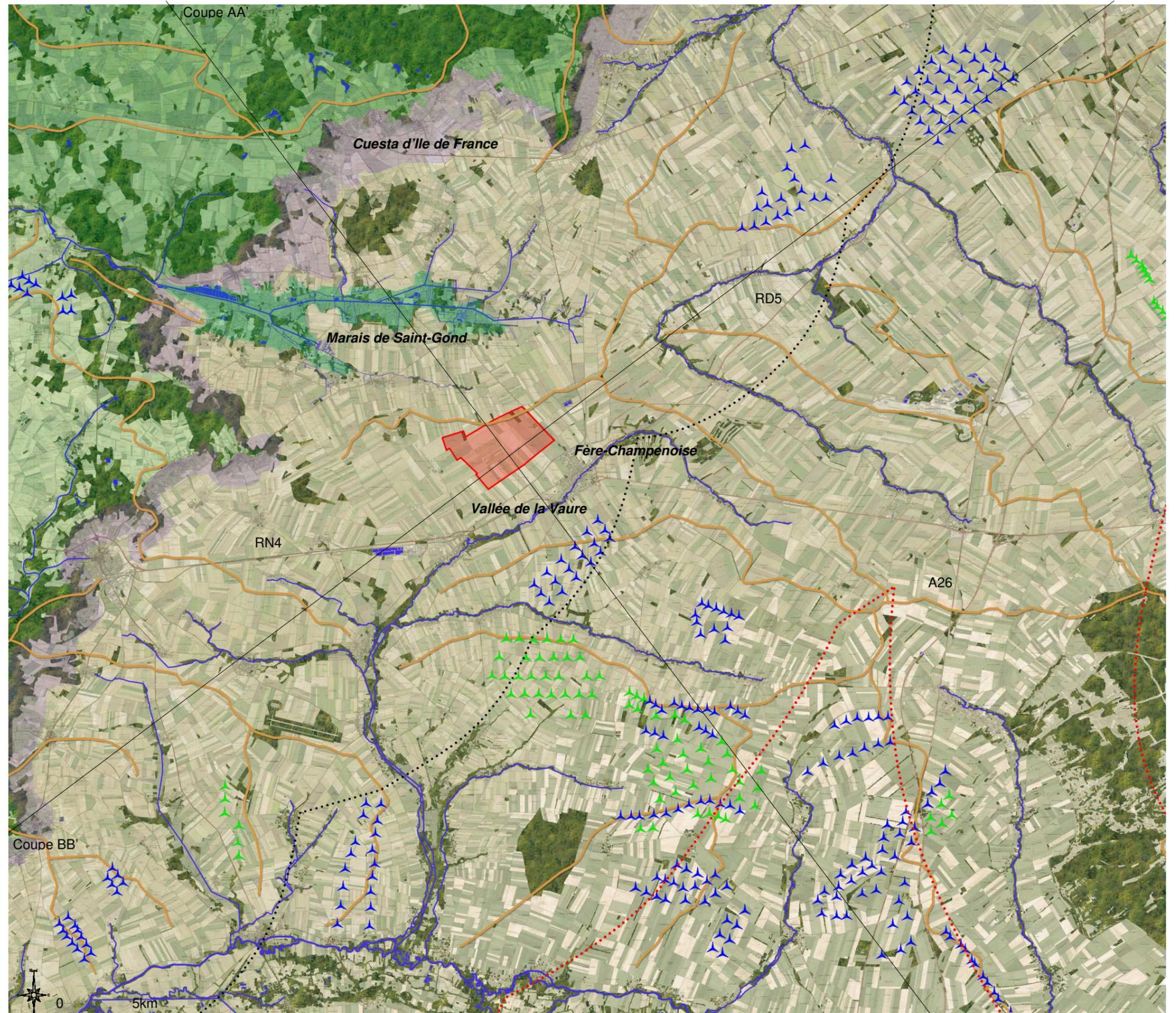
LE SITE DU PROJET DANS SON GRAND PAYSAGE : L'AIRE D'ETUDE ÉLARGIE

Les enjeux paysagers d'un parc éolien ne se limitent que très rarement au territoire qui l'accueille, mais peuvent influencer bien au-delà des périmètres administratifs. La visibilité d'un parc est d'autant plus grande lorsque le paysage présente un relief peu marqué, ce qui est le cas de la Champagne Crayeuse.

C'est pourquoi l'étude paysagère de ces projets éoliens est largement étendue au-delà du site d'implantation. Ainsi, la cartographie s'étend à des paysages qui précèdent la Cuesta d'Ile de France à l'Ouest, jusqu'à l'autoroute A26 à l'Est, soit une étendue de 40 kilomètres par 40 kilomètres.

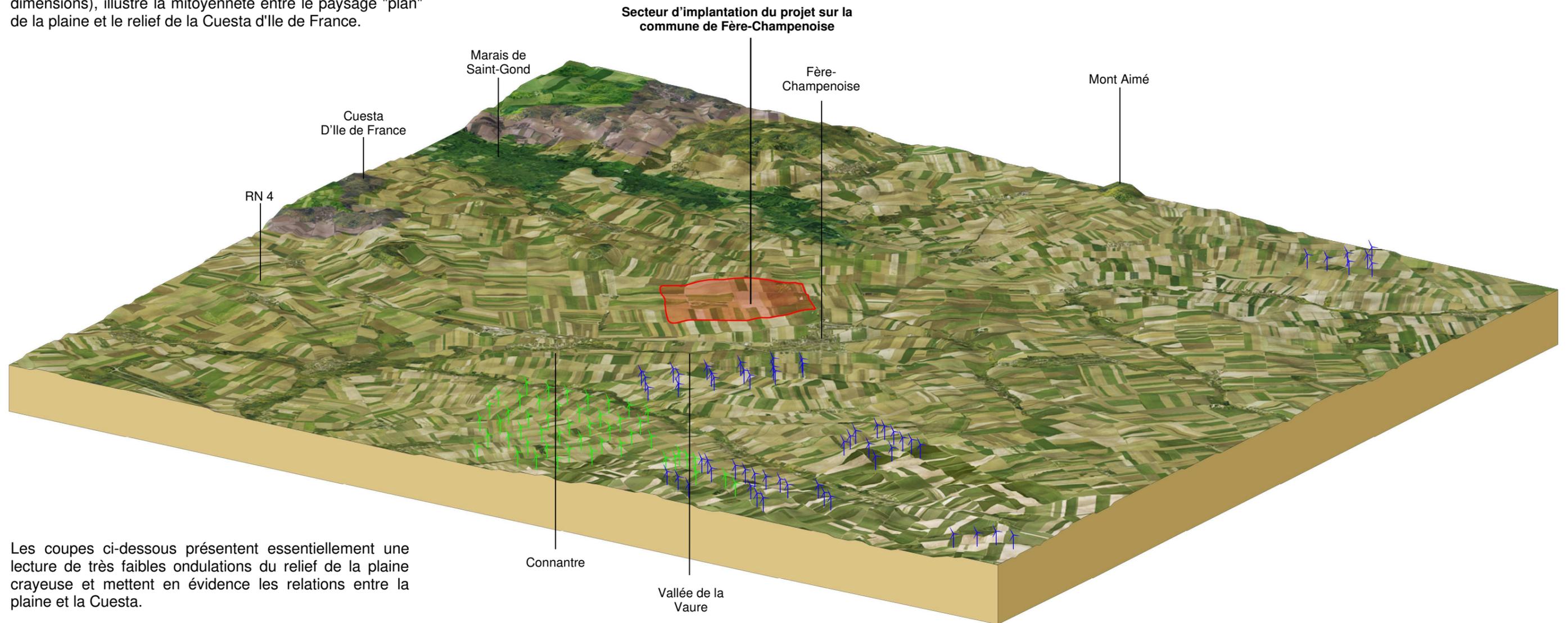
Cette zone d'étude élargie présente plusieurs unités paysagères : la Brie Forestière, la Brie Champenoise, la Cuesta d'Ile de France, les Marais de Saint-Gond et la Champagne Crayeuse.

Ce chapitre a pour objet de poser un regard commun sur les principaux éléments de composition de ces paysages et de vérifier le rapport de co-visibilité de ces paysages à la zone d'étude.

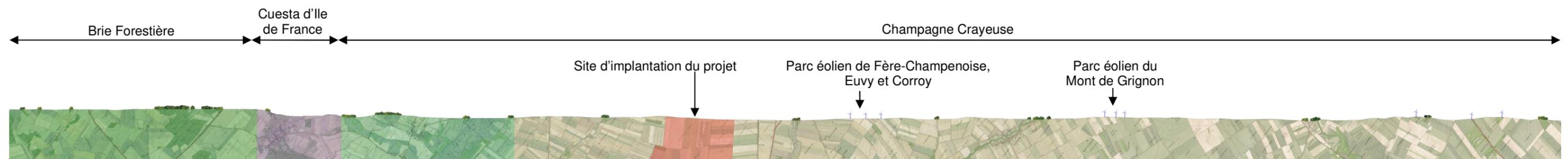


Carte des unités de paysage

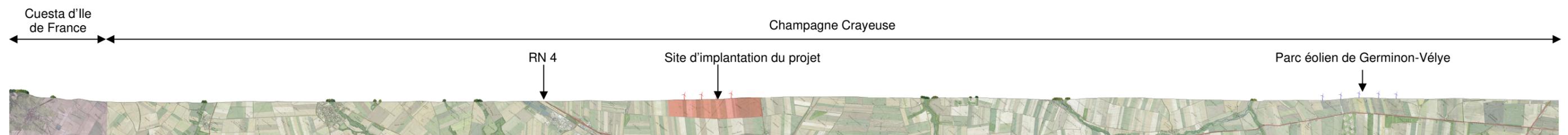
Le bloc diagramme (représentation graphique en 3 dimensions), illustre la mitoyenneté entre le paysage "plan" de la plaine et le relief de la Cuesta d'Ile de France.



Les coupes ci-dessous présentent essentiellement une lecture de très faibles ondulations du relief de la plaine crayeuse et mettent en évidence les relations entre la plaine et la Cuesta.



Coupe AA' 0 2km



Coupe BB' 0 2km

LA BRIE FORESTIÈRE

La Brie Forestière se situe au Nord-Ouest de la zone d'étude. Elle est délimitée par la rivière du Petit Morin au Sud et par la Cuesta d'Ile de France à l'Est. D'une altitude moyenne de 200 mètres, l'impression de plateau est très présente bien que la topographie propose de légères ondulations.

Il s'agit d'un paysage d'alternance entre des zones ouvertes de grandes cultures et d'espaces boisés qui referment les horizons.

Les routes qui traversent les zones boisées renforcent ce caractère du paysage en alternant rapidement zones ouvertes et zones fermées.

Relation visuelle avec la zone d'étude : située à une altimétrie moyenne de 230 mètres, soit environ 100 mètres au-dessus de la plaine champenoise, la Brie Forestière n'entretient aucune relation visuelle avec le site de projet.

LA BRIE CHAMPENOISE

La Brie Champenoise se situe sur un plateau au Sud-Ouest de la zone d'étude, au-delà de la Cuesta d'Ile de France. D'une altitude moyenne de 190 mètres, elle domine la plaine de Champagne Crayeuse et l'impression de grand plateau est là-aussi très nette.

C'est un paysage ouvert composé d'une trame agricole de grandes cultures sur laquelle s'appuient deux massifs boisés principaux, celui de Traconne et du Gault, et une multitude de boqueteaux.

Les boqueteaux sont principalement constitués de chênes et ont une forme très régulière leur conférant ainsi une importance remarquable. Ils permettent de ponctuer l'espace et de graduer la profondeur de champ de sorte que les limites définies par les lignes d'horizon restent toujours appréhendables.

Relation visuelle avec la zone d'étude : la Brie Champenoise se situe environ 100 mètres au-dessus de la Champagne Crayeuse. Cette différence altimétrique, conjuguée avec le recul, réduit complètement les relations visuelles entre ce territoire et le futur parc éolien.

LES MARAIS DE SAINT-GOND

Ils se situent au Nord de la zone d'étude. Ces derniers s'organisent autour de la rivière du Petit Morin et forment une longue bande marécageuse où alternent tourbières, prairies et végétation arborée, notamment des plantations de peupliers.

La bande forestière

Les marais de Saint-Gond présentent une forte couverture boisée. Cernés par les parcelles de grandes cultures de Champagne Crayeuse, ils forment un vaste ensemble unitaire et s'identifient plus volontiers à une forêt qu'à des marais.

Les villages

Les villages sont situés à la frange extérieure des marais et sont principalement structurés autour d'une rue principale. La végétation arborée s'intercale avec le bâti, ce qui permet à l'observateur de ne pas les percevoir de manière globale.

Relation visuelle avec la zone d'étude : Cet espace "naturel" est visible depuis les points hauts alentours, notamment depuis Villevenard et Mondement-Montgivroux. De ces villages, une co-visibilité entre les marais et le parc éolien sera possible. Pour autant, la distance entre ces éléments ne permettra pas de confusion visuelle dégradant l'image des marais.



Les grandes cultures de la Brie Forestière encerclées par la forêt (Photo 198)



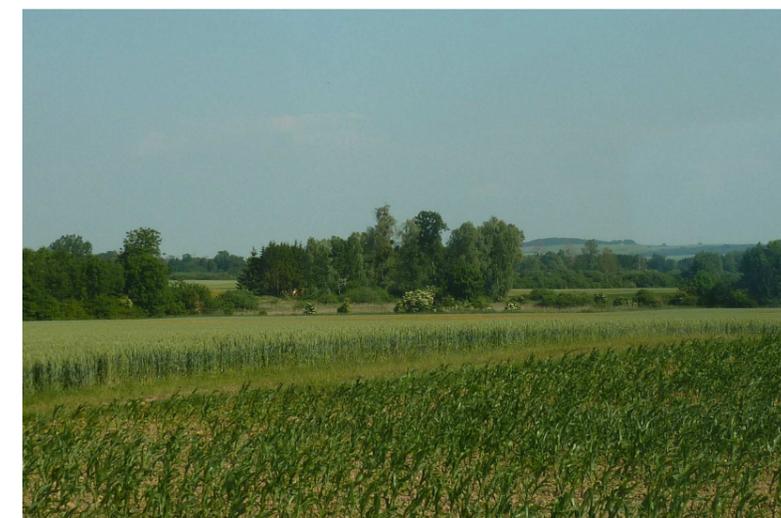
Les boqueteaux de la Brie Champenoise (Photo 263)



Le paysage ouvert de la Brie Champenoise (Photo 264)



La rivière du Petit Morin dans les Marais (Photo 171)



Couverture boisée des Marais (Photo 175)

LA CUESTA D'ILE DE FRANCE

La Cuesta d'Ile de France s'étire sur un axe Nord/Sud, et **marque la limite visuelle Ouest** de la zone d'étude. C'est un vaste versant exposé globalement à l'Est qui sépare la Brie Forestière et la Brie Champenoise de la Champagne Crayeuse. Le vignoble champenois s'étale dans toute sa partie supérieure et dessine par ses rangs de vignes un paysage peigné et organisé avec une grande attention.

Ces coteaux viticoles, chargés d'histoire, de savoir-faire et de valeur patrimoniale, participent largement à l'identité de cette région. La récente inscription d'un morceau de son territoire au patrimoine mondial de l'Unesco atteste de cette reconnaissance.

Aussi, pour préserver ce paysage de toute co-visibilité maladroite, une aire de préservation du bien et des aires dites de "de vigilances" ont été mises en place autour de la zone classée et une zone d'engagement est mise en place autour du vignoble AOC. La zone d'engagement se découpe en deux zones :

La zone d'exclusion qui s'étend à 10km de la Cuesta et une zone de vigilance qui s'étend à 20km de Cuesta.

Des coteaux viticoles à l'organisation régulière... puis irrégulière

Les dénivelés, compris entre 60 et 120 mètres, marquent la limite entre la plaine champenoise et les plateaux de la Brie Forestière et de la Brie Champenoise. L'exposition de ce paysage de versants est favorable à l'exploitation du vignoble champenois. **Ce territoire propose un paysage régulier par son épaisseur et sa lecture de la Montagne de Reims jusqu'au Mont Aimé. Puis ces coteaux, toujours marqués par la viticulture, perdent de leur épaisseur pour présenter un paysage qui semble s'intercaler de manière irrégulière avec la plaine champenoise.**

En effet, dans la partie Nord de la Cuesta, cette grande régularité est marquée par l'orientation des parcelles dans la pente et présente des coteaux peignés par la répétition des rangées rectilignes de vignes. Les parcelles sont dessinées sur des limites parfaitement adaptées aux ruptures de pente et dont leur lecture est renforcée par le maillage des chemins de desserte.

Au Sud, la Cuesta présente une lecture beaucoup plus irrégulière. La vigne n'est plus exclusivement collée à la rupture de pente de la Cuesta mais se disperse irrégulièrement dans un nouveau rapport avec les grandes cultures.

Depuis la Cuesta, les plans successifs ne présentent plus la plaine dans sa grande immensité, tandis que depuis la plaine, la Cuesta n'apparaît plus comme une frange régulière qui marque l'horizon.

Les routes

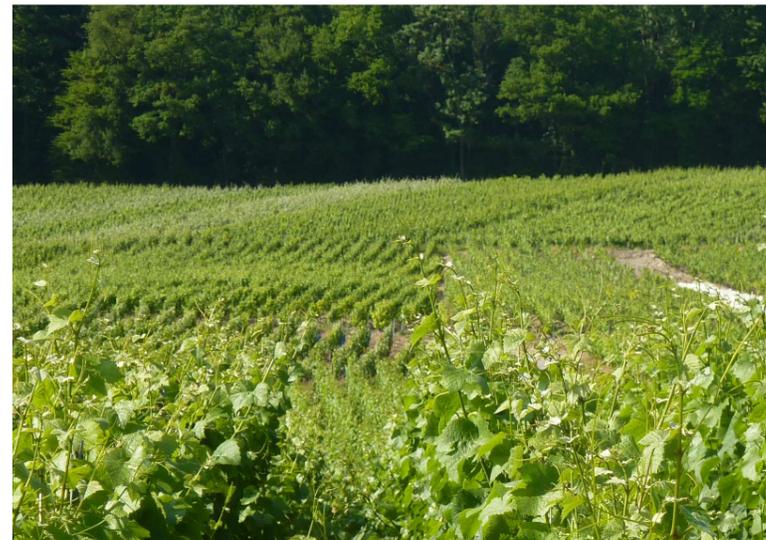
Les routes serpentent au travers des coteaux viticoles et relient les villages entre eux. Du fait des altitudes variables des villages, les routes qui les relient traversent les coteaux sans jamais être à l'horizontal. Ces voiries composent des itinéraires touristiques répartis sur le vignoble champenois. La D 37 ou la D 39 entrent dans un périmètre potentiel où le projet éolien pourrait être perceptible. Cependant, par l'organisation irrégulière à l'Ouest du site de projet, ces itinéraires touristiques ne vont pas systématiquement proposer des points de vue en co-visibilité avec la zone d'étude.

Frange forestière

Une frange forestière s'étale sur toute la partie supérieure de la Cuesta d'Ile de France. Cette bande de forêt marque la limite entre les coteaux viticoles et les plateaux de la Brie Forestière et de la Brie Champenoise, et souligne la limite haute de la Cuesta d'Ile de France. Dans la partie Sud de la Cuesta, cette frange boisée est plus irrégulière.



La coiffe boisée au-dessus de Congy (Photo 186)



Les rangs de vignes composent le coteau viticole (Photo 188)



Broyes, un village sur le sommet de la Cuesta (Photo 160)



La Cuesta d'Ile de France, dans son secteur Sud : forêts, vignes et grandes cultures se partagent l'espace pour confondre l'observateur (Photo 185)

LA CHAMPAGNE CRAYEUSE

Par sa situation géographique, la Champagne Crayeuse apparaît comme le socle de la Cuesta d'Ile de France et compose avec cette dernière les principaux paysages du périmètre d'étude.

Il s'agit d'une vaste plaine qui trouve ses limites à l'Ouest contre la Montagne de Reims, la Brie Forestière et la Brie Champenoise, et à l'Est au niveau des Côtes de Champagne. Elle est composée d'un relief aux ondulations amples sur lesquelles de vastes parcelles agricoles se succèdent à l'infini. Dans ce paysage ouvert, la limite entre le ciel et la terre marque l'horizon d'une ligne ne continue presque jamais interrompue.

Une succession d'ondulations

La Champagne Crayeuse est composée d'une succession d'ondulations, dont les plus présentes apparaissent comme des lignes de crêtes fondatrices de l'identité de ce paysage.

Ici, le ciel et la terre se rejoignent sur chaque ligne de crête pour présenter un rapport à l'horizon d'une grande pureté. Ce rapport semble nous amener dans une démesure sans cesse renouvelée au gré des ondulations successives.

Ce relief transforme en lignes courbes les limites rectilignes de la trame foncière.

On peut aussi parler d'un paysage de bascule. Un parcours dans ce territoire nous conduit dans une alternance de vues courtes marquées par ces lignes de crêtes et de vues plus lointaines dès lors que l'on franchit ces « sommets ».

Dans ce territoire d'ondulations, quelques zones sans relief marquant apparaissent ici ou là ; c'est le cas de la zone d'étude sur laquelle les mouvements du sol sont très peu perceptibles.

Le réseau hydrographique

Dans ce paysage ouvert, la présence des rivières est soulignée par les ripisylves qui les accompagnent. Ces bandes végétales déroulent leurs rubans verts et cloisonnent la plaine de leur verticalité.

Ils forment à la fois des repères pour l'observateur et des barrières dans le paysage.

Ces cours d'eau sont des éléments essentiels du territoire. Ils ont été à l'origine de l'implantation des villages. Ces derniers y sont en effet adossés et s'étirent le long des rivières pour s'organiser sous forme de villages-rues.

Des champs et des couleurs

Les parcelles agricoles suivent une trame foncière plusieurs fois réadaptée aux besoins de l'agriculture contemporaine, pour présenter des formes de plus en plus régulières. Les chemins autrefois courbes se transforment en longs tracés rectilignes.

Cette régularité est souvent synonyme d'ennui et de vide, tant les éléments de verticalité sont rares.

Les teintes des céréales et autres plantes cultivées apportent une dynamique à cet espace qui se transforme alors en une palette de couleurs et se redessine selon des formes inattendues. Les couleurs varient au rythme des saisons.



Les ondulations de la Champagne Crayeuse (Photo 148)



Les ripisylves, ici celle de la Maurienne, soulignent les cours d'eau (Photo 96)



Une diversité de couleurs (Photo 1)



Une diversité de couleurs (Photo 30)

Des boisements et des haies

Les boisements et microboisements que l'on retrouve dans la plaine sont les rescapés des défrichements agricoles du XXème siècle. Au même titre que les ripisylves, leur présence crée des points de repère dans la plaine ouverte et apporte une certaine diversité au paysage.

Ainsi, quelques microboisements ponctuent le paysage immédiat de la zone d'étude. Dans un périmètre un peu plus éloigné, la forêt domaniale de la Perthe et le camp de Mailly, couverts forestiers plus étendus, constituent de véritables écrans visuels qui bornent des vues lointaines.

Quelques haies accompagnent la trame foncière agricole. Elles structurent le territoire et créent un paysage à l'échelle plus restreinte.

Des réseaux de connexions aux villages

Les principaux lieux de perception du territoire sont essentiellement constitués d'axes routiers. En effet, n'ayant pas aujourd'hui de vocation touristique affirmée, le paysage de Champagne est perçu en majorité par ses habitants, depuis les routes. Ainsi, les axes de transit tels que l'autoroute A26 ou la route nationale N4, et les routes de liaisons entre les agglomérations comme la D5 ou la D43 qui traversent le site d'étude, sont autant de lieux de découverte du territoire.

Des alignements d'arbres soulignent parfois ces réseaux viaires. Ils marquent la présence de la voie et constituent des marqueurs forts dans ce paysage ouvert. La découverte plus profonde du territoire par les chemins agricoles est réservée à certains usagers privilégiés, comme les agriculteurs qui arpentent la plaine au quotidien.

Des infrastructures verticales

Dans ce paysage d'immensité visuelle, les éléments de verticalité prennent une place particulière que l'on ne percevrait pas dans des territoires moins ouverts.

Les infrastructures agricoles :

Les silos ont sans doute été les premières constructions dont la grandiloquence est à l'échelle du paysage qui les accueille.

Les pylônes électriques :

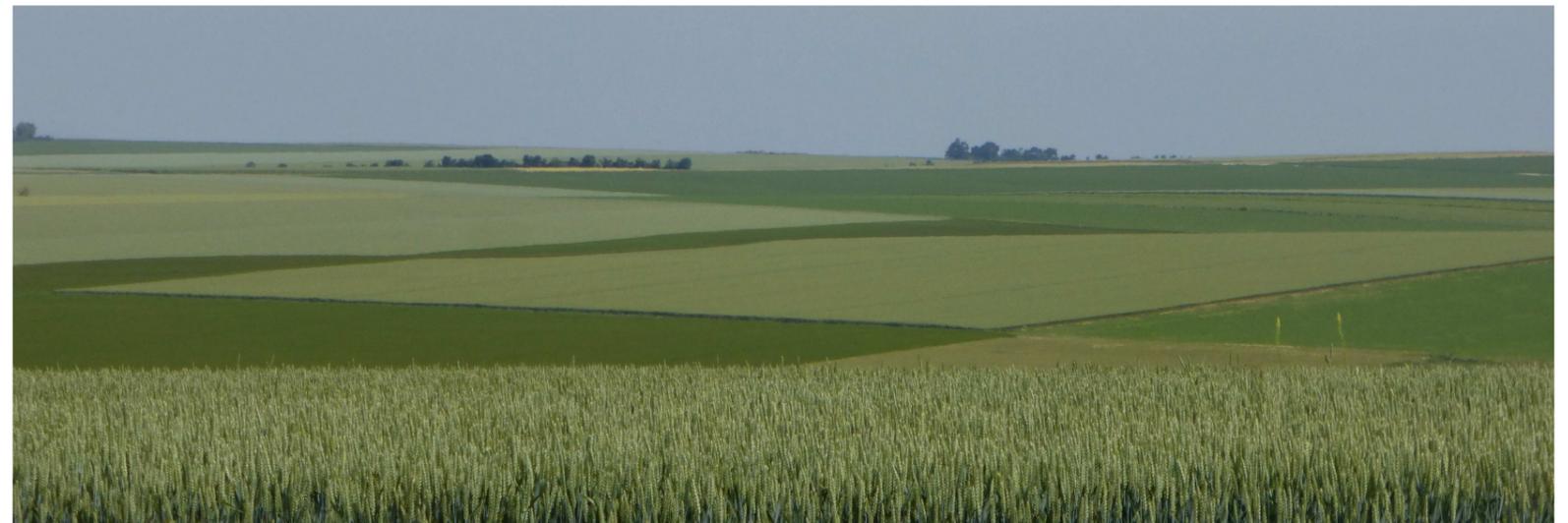
Des lignes à haute tension traversent le territoire de manière rectiligne. Les pylônes électriques successifs sont autant de points de repères verticaux dans le paysage ouvert de la plaine.

Les éoliennes :

Aujourd'hui, ce vaste paysage de plaine est largement ponctué d'éoliennes, plus ou moins groupées. Ces dernières sont devenues de véritables éléments de composition de ce territoire.

CONCLUSION

L'analyse des relations visuelles entre la zone d'étude et les paysages présents dans le périmètre éloigné nous montre que la Cuesta d'Ile de France, la Champagne Crayeuse et peut-être les marais de Saint-Gond présenteront une co-visibilité avec les futurs parcs éoliens.



Un micro-boisement vient ponctuer le paysage ouvert de la Champagne Crayeuse (Photo 60)



Les routes et chemins sont les principaux lieux de découverte du paysage. Certains axes sont repérables par leur alignement d'arbres (Photo 259)



Co-visibilité entre pylône électrique et éoliennes (Photo 71)



Le silo de Bussy-Lettrée se dresse au-dessus des habitations (Photo 26)

